



**HAL**  
open science

## École doctorale Chimie et Sciences du Vivant (ED 218) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale Chimie et Sciences du Vivant (ED 218). 2010, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02035895

**HAL Id: hceres-02035895**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035895>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
de l'école doctorale n° 218  
« Chimie et Sciences du Vivant »  
de l'Université Grenoble 1  
Joseph Fourier





# Membres du comité d'évaluation )

Présidente :

Mme Catherine FLORENTZ, Université de Strasbourg

Experts :

M. Michel VIDAUD, Université Paris 5

M. Pierre VIERLING, Université Nice

M. Jean Paul DESSAINT, Université Lille 2

Déléguée scientifique de l'AERES :

Mme Anne PLESSIS



## Contexte général

L'école doctorale « Chimie et Sciences du Vivant » (ED 218) fait partie intégrante de l'un des 4 pôles scientifiques mis en place par l'Université Joseph Fourier « Chimie - Sciences du Vivant, Santé et Biotechnologies ». L'ED 218 inclut plus de 130 équipes d'accueil de doctorants réparties dans 23 unités de recherche formées de 600 chercheurs et enseignants-chercheurs, dont 399 HDR. Les laboratoires sont eux mêmes intégrés au sein d'IFR, d'Instituts, de Centres de recherche et de Fédérations de laboratoires. Les unités sont réparties sur 3 sites géographiques dont le Polygone Scientifique, le site Santé, et le Campus universitaire de Saint Martin d'Hères. Cette ED s'appuie également sur la spécificité que confère au site la présence de « Très Grands Equipements » à savoir le réacteur à neutron (Institut Laue Langevin), le rayonnement synchrotron (European Synchrotron Radiation Facility), un RMN 800 MHz (Institut de Biologie Structurale), et le Laboratoire des Champs Magnétiques Intenses. Cette ED est donc très fortement intégrée au site grenoblois. Ses contours sont parfaitement identifiés. Elle est de grande taille, de grande cohérence et correspond à un potentiel de formation très fort par un adossement recherche exceptionnellement important. Les 318 doctorats en cours se déclinent sous l'une des 17 spécialités offertes dont 6 en Chimie et 11 en Sciences du Vivant.

L'ED 218 est maintenant dirigée par l'un des membres de l'équipe de direction précédente, il est appuyé par trois directeurs adjoints dont les compétences disciplinaires complémentaires permettent de couvrir l'ensemble des disciplines affichées. L'équipe de direction, le Conseil et les laboratoires sont collectivement pro-actifs pour la préparation de doctorats de qualité, en adéquation avec les textes. Le secrétariat et la gestion sont assurés par une seule personne travaillant à 80 %. L'ED dispose de 50 m<sup>2</sup> de locaux propres. L'ED 218 est intégrée au nouveau Collège des ED du PRES Université de Grenoble et bénéficie de l'ensemble de ses missions.

## Avis condensé

### ● Avis global :

Riche d'un adossement recherche exceptionnel combinant aussi bien des laboratoires nationaux que de structures internationales (ILL, ESRF, EMBL), l'ED 218 bénéficie également d'une équipe de direction exigeante et d'une gouvernance en adéquation avec l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale. Elle s'est appropriée les textes et les conséquences du texte dans toutes ses dimensions. Notons tout particulièrement les procédures de sélection des candidats, le taux d'encadrement, la durée et qualité des thèses, la procédure de répartition des allocations et de recrutement des allocataires, l'extension du concours aux financements régionaux, le nombre et la diversité des formations disciplinaires offertes aux doctorants, l'implication exemplaire de l'ED en tant que partenaire dans un programme soutenu par la 7<sup>ème</sup> PCRD et de manière plus générale, une ouverture internationale marquée.

### ● Points forts :

- Adossement scientifique de très grande qualité.
- Direction efficace et très impliquée, gouvernance forte.
- Doctorants qui s'approprient leur école.
- Bonne capacité d'accueil et d'encadrement.
- Politique internationale très affirmée avec ouverture européenne labellisée (site de formation Marie-Curie).
- Formations spécifiques diversifiées et nombreuses.
- Politique rigoureuse de choix des sujets de thèse et d'admission des doctorants.



- Audition des candidats élargie à différents types de financements, critères transparents.
  - Mise en place d'une évaluation à mi-parcours .
- 
- Points faibles :
    - Insertion des docteurs et notamment débouchés dans le monde industriel relativement faible
    - Documents d'autoévaluation absents et procédure d'auto-évaluation à mettre en place

## Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A+
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+

- Recommandations pour l'établissement :

L'ED 218 est extrêmement performante et mérite une reconnaissance et un soutien forts.

La demande d'extension du soutien administratif (actuellement emploi à 80 %) dont l'ED bénéficiera probablement par la mutualisation des moyens au niveau du Collège des Ecoles Doctorales du PRES Université de Grenoble est jugé très raisonnable et nécessaire au bon fonctionnement de l'ED.

## Avis détaillé

- Administration et moyens de l'ED :

La lecture du rapport, l'exposé convaincant du directeur, et les discussions avec les membres du conseil ont laissé une très bonne impression quant à la gouvernance de l'ED. La composition du conseil qui se réunit 3 fois par an est conforme à l'arrêté. Le nouveau directeur bénéficie de l'appui de 3 directeurs adjoints (1 par site géographique). Une seule secrétaire gestionnaire à temps partiel (80 %) vient en soutien de l'ensemble des (très) nombreuses



activités menées. L'ED a des locaux propres (3 bureaux adjacents) et a accès à une salle de conférences de 70 places sur le campus de St Martin d'Hères.

La rencontre avec les doctorants a été très interactive et a mis en évidence une volonté d'implication. Le rôle respectif des doctorants élus et de l'association des doctorants nécessite d'être défini clairement.

La communication est largement effectuée par messagerie et par des rencontres régulières de la direction avec les chercheurs et enseignants-chercheurs. Une rencontre annuelle avec les masters d'une part, et avec les doctorants d'autre part est organisée. Le site internet mériterait d'être mis à jour à un rythme plus soutenu.

La fiche d'autoévaluation n'a pas été remplie et il n'existe pas de procédure d'évaluation de l'ED par l'ensemble de ses membres. Une première enquête a été menée par l'association des doctorants auprès des doctorants.

- Bilan quantitatif :

Les 600 chercheurs statutaires, dont 399 HDR, sont affiliés à 23 laboratoires nationaux et internationaux. 73 des 241 enseignants-chercheurs (30 %) sont titulaires de la PEDR.

Le nombre de doctorants est de 318.

Le taux d'encadrement de 0,8 est très satisfaisant.

On note 32 % de doctorants étrangers.

24 thèses sont en co-tutelle.

83 thèses sont soutenues en moyenne par an.

La durée moyenne est de 41 mois ce qui est très satisfaisant.

Le taux d'abandon est très faible.

- Encadrement et suivi :

Les doctorants bénéficient d'un accueil individuel par la direction lors de la première inscription et d'entretiens individuels avec la direction pour toute inscription au delà de la 3<sup>ème</sup> année. Il y a également une journée d'accueil des entrants.

L'ED porte un regard très fort sur le recrutement de tout candidat et sur les sujets de thèse.

Un suivi annuel des doctorants est réalisé lors d'un entretien avec le directeur de thèse, puis avec l'un des directeurs de l'ED, avec signature d'une « charte », mise en place par le collège des ED du PRES, qui correspond en fait à une fiche de suivi des différentes activités du doctorant. En complément, dans certains instituts, les doctorants bénéficient d'un comité à mi-parcours, et parfois même d'un « parrain ».

L'attribution du contingent d'allocations de l'ED se fait par concours avec audition des candidats, et transparence des critères de classement. Le jury auditionne également les candidats pour un financement par la Région, ce qui confère un label de qualité.

Le suivi du devenir des docteurs est organisé par le collège des ED. Le taux de retour est très important et atteint 80 %. Après 3 ans, 35 % des 202 sortants ont un emploi stable, 43 % sont en stage post-doctoral (seulement 6 % à l'étranger).

- Financement des thèses :

Toutes les thèses sont financées : 30 % allocations, 18 % contrats EPST, 15 % MAE/BGF, 15 % CDD, 10 % Région, 8 % salariés CDI (médecins), 3 % CIFRE et entreprises.



Il faut signaler la diminution inattendue et importante des allocations contractualisées (de 25 à 22 entre 2008 et 2009) attribuées à l'ED par l'université, ce qui lui est préjudiciable.

Malgré une volonté affichée et une procédure de suivi, les financements de fin de thèse ne sont pas systématiques.

Le seuil minimal de financement est fixé à 1000 euros mensuels.

- Formation :

Elle est structurée selon les règles du collège des écoles doctorales, et 16 crédits minimum de formation sont exigés, dont 1/3 de formations scientifiques, 1/3 d'enseignements généraux, 1/3 de formations d'ouverture à l'insertion professionnelle.

L'offre de formations scientifiques à l'initiative de l'ED, dans ses propres champs disciplinaires, est riche et diversifiée grâce à l'intervention de plus de 150 chercheurs et enseignants-chercheurs. Une vingtaine de modules portant sur des aspects méthodologiques et technologiques sont proposés.

Les doctorants peuvent également accéder à diverses formations, écoles, cours, ateliers, etc. proposés sur l'ensemble du site, voire à l'extérieur.

Les doctorants ont accès aux formations d'enseignements généraux et d'ouverture à l'insertion professionnelle organisées par le Collège des ED ainsi que par l'association des doctorants.

La formation des moniteurs et des doctorants contractuels est assurée exclusivement par le CIES dont le devenir n'a pas été précisé.

- Ouverture nationale et internationale :

L'ED 218 compte 58 % de doctorants ayant eu une formation master (ou équivalent) hors Grenoble, dont 24 % de masters obtenus à l'étranger mais cependant peu de co-tutelles (22 soit 6 %). 25 nationalités sont représentées.

Le caractère international de l'ED 218 est très marqué par la présence sur site de structures internationales (par exemple EMBL) et de la participation des laboratoires et de l'ED aux actions de formation de l'Union Européenne. Sites de formations Marie-Curie, avec deux ITN dans le cadre du 6<sup>ème</sup> et du 7<sup>ème</sup> PCRDT. A noter l'implication exceptionnelle de l'ED comme partenaire à part entière responsable du programme « Formation Réseau ».

- Projet :

Les nouveaux objectifs concernent l'amélioration des indicateurs de qualité tels que les comités de suivi de thèse, des enquêtes régulières, la mise en place d'une base de données, un suivi plus précis des docteurs.



# Observations du Président )



## PRESIDENCE

---



Nos Réf. LD/GG/FT 509 -10  
Tél. 04 76 51 48 29 - Fax 04 76 51 43 12

*Grenoble, le 21 Juillet 2010,*

**AERES**  
**Monsieur le Président Jean François Dhainaut**

**Objet : Réponse de l'Université Joseph Fourier Grenoble 1 au Rapport du Comité de Visite Ecole Doctorale Chimie et Sciences du Vivant (ED CSV) – n°218 – Directeur : Marc Savasta**

Monsieur le Président, Cher Collègue,

Nous avons examiné le rapport préliminaire d'évaluation mis en ligne sur votre application le 14/04/2010 pour **L'Ecole Doctorale Chimie et Sciences du Vivant (EDCSV) – n° 218 – Directeur : Marc Savasta**

Au nom de l'établissement et de l'ensemble des membres de cette Ecole Doctorale, nous tenons à vous faire part de nos remerciements pour cette évaluation approfondie.

Les responsables et membres de l'ED CSV sont très satisfaits du rapport de l'AERES et remercient le Comité pour son analyse précise et pertinente. L'évaluation est très encourageante et nous rend très confiants pour son succès au cours des quatre années à venir, en appui sur des domaines de recherche en plein développement au niveau local, très bien évalués par l'AERES en 2010.

Par ailleurs, nous souhaitons vous remercier pour la prise en compte de la correction demandée dans notre précédent courrier.

Nous vous prions de recevoir, l'expression de nos cordiales salutations.

**P/ Le Président de  
l'Université Joseph Fourier Grenoble I  
Farid OUABDESSELAM**

**P/O Le Vice-président  
du Conseil Scientifique de  
l'Université Joseph Fourier Grenoble I  
Laurent DAUDEVILLE**